

Université de Moncton

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 19 janvier 1966

Une réunion régulière du Sénat Académique s'est tenue au salon de la Société l'Assomption le 19 janvier 1966.

Etaients présents: R.P. Clément Cormier
M. Raymond LeBlanc
M. Aurèle Young
R.P. Léopold Lanteigne
M. Numa Marcotte
R.P. Ls-Marcel Daigle
R.P. Raoul Dionne
M. Alphonse Gaudet
R.P. Maurice Boivin
M. Yves Roberge
M. Jean Cadieux
R.P. Arthur Gauvin
R.P. Roland Soucie
R.P. Paul Bourque
Sr Jacqueline Bouchard
R.P. Reno Desjardins
M. Alexandre Boudreau
R.P. Léonard Gaudet

Etait absent: M. Brian T. Newbold

Le Secrétaire lut le procès-verbal de la réunion du 5 novembre 1965. Sur proposition de M. Raymond LeBlanc, appuyé du Père Roland Soucie, le procès-verbal fut accepté.

Comité des règlements académiques:

Le Comité des règlements académiques fit les propositions suivantes:

Le P. Dionne, appuyé de M. Raymond LeBlanc, proposa que les crédits accordés en vue d'un degré ne soient pas appliqués à un deuxième degré. La proposition fut adoptée.

Il fut proposé par le P. Dionne, appuyé de M. A. Boudreau, que les étudiants de l'Extension qui préparent un degré doivent suivre un minimum de cinq (5) cours à l'Université. La proposition fut acceptée.

Sur proposition du P. Dionne, appuyé du P. Daigle, le calendrier académique 1966-67 fut accepté.

Septembre -	12 Entrée 13 Inscription 14 Début des cours
Octobre -	8-9-10 Congé 11 Cours
Novembre -	11-12-13-14 Congé 15 Cours
Décembre -	13-20 Examens 21 Sortie de Noël
Janvier -	4 Entrée 5 Cours
Février -	18-19-20 Congé 21 Cours
Mars -	22 Sortie de Pâques 27 Entrée 28 Cours
Mai -	5-13 Examens 13 Sortie de fin d'année 21 Graduation

Rapport de la Faculté des Arts:

Le Doyen fit la lecture du rapport de la Faculté des Arts. Sur proposition du P. Desjardins, appuyé du P. Gauvin, le rapport fut reçu au Sénat.

Deux projets de révision du programme du B.A. général ont été exposés au Sénat. Comme le Conseil de la faculté n'avait pas pris position et qu'il était urgent de régler ce problème avant la prochaine réunion du Sénat, le P. Desjardins, appuyé de M. Cadieux, formula la proposition suivante:

- (a) Qu'à sa prochaine réunion, le Conseil de la faculté des Arts fasse une nouvelle étude des structures en vue d'en arriver à un accord; et
- (b) que, séance tenante, le Sénat adopte en principe et provisoirement le programme établi par la faculté des Arts, quitte à le reconsidérer à la prochaine réunion du Sénat en vue de lui accorder une approbation définitive.

Cette proposition fut adoptée,

M. Boudreau, appuyé du P. Daigle, proposa que le doyen rencontre les directeurs de départements afin d'organiser des programmes de spécialisation à l'Université. La proposition fut acceptée.

Sur proposition du P. Boivin, appuyé de M. Young, il est recommandé qu'avant d'établir les programmes de spécialisation les directeurs de départements visitent les collèges affiliés afin d'expliquer l'orientation des programmes et d'en exposer le contenu aux professeurs concernés. Cette proposition fut adoptée.

Rapport de la Faculté des Sciences:

Le P. Bourque présenta au Sénat un rapport très volumineux. Après un court exposé du contenu il laissa M. Marcotte présenter le programme du génie,

M. Marcotte, appuyé par M. Raymond LeBlanc fit trois propositions:

- 1) Que le cours d'anglais soit omis du programme. Après une longue discussion et un vote le Sénat rejeta cette proposition parce que les membres considéraient que l'ingénieur a grandement besoin dans son travail de la langue seconde du pays et qu'il ne serait pas sage d'omettre ce cours.
- 2) Que le français en deuxième année soit diminué à quatre crédits. Cette proposition fut acceptée.
- 3) Que le cours de religion ne figure plus comme matière académique et qu'il devienne option non créditée. Après une longue discussion, M. Cadieux, appuyé par Sr Bouchard, proposa que l'enseignement des Sciences religieuses soit maintenu au programme et que les cours soient d'au moins 45 h/année ou l'équivalent de deux cours. La dernière proposition fut acceptée.

Le Père Bourque, appuyé de M. Raymond LeBlanc, proposa:

Que la nouvelle structure d'un B.Sc. général soit acceptée.

Cette proposition fut adoptée.

Que les exigences et le contenu du programme du B.Sc. général soient approuvés. Le Sénat accepta le programme et les exigences.

M. Boudreau, appuyé du Père Bourque, proposa que dans tous les programmes de spécialisation l'étudiant devra:

- 1) Réussir la première année avec une moyenne générale de 65%.
- 2) Recevoir l'autorisation du chef de département.
- 3) Obtenir un minimum de 60% dans chaque cours et une moyenne cumulative de 65% dans les cours de sa concentration. Cette proposition fut acceptée.

Rapport de l'Ecole de Commerce

M. Cadieux n'a pas présenté de nouveau programme. Il a cependant fait connaître le travail entrepris par son Ecole pour réduire le nombre de cours et éviter les dédoublements. Le Conseil de l'Ecole prépare actuellement un programme de maîtrise en Commerce pour les étudiants détenant déjà un baccalauréat ès Arts.

Rapport de l'Ecole de Psychologie - Education

Le Père Soucie expliqua qu'il est à restructurer le programme d'étude du baccalauréat et de la maîtrise en éducation. Ce programme permettra aux étudiants une spécialisation dans une discipline académique avec les méthodes d'enseignement se rapportant à cette matière.

Rapport de l'Ecole des Sciences Hospitalières

Sr Jacqueline Bouchard présenta un programme pour les infirmières enregistrées, conduisant au Baccalauréat en Nursing.

Sr Bouchard, appuyé par M. Cadieux, proposa l'adoption des exigences et du programme de trois ans pour les infirmières déjà enregistrées, conduisant au Baccalauréat en Nursing. La proposition fut acceptée.

Recommandations:

Les membres du Sénat ont fait trois recommandations:

- 1) Que les programmes et les révisions de cours soient d'abord envoyés au Comité permanent des grades qui fera ensuite les propositions au Sénat.
- 2) Que les réunions des Conseils de facultés ou d'écoles se fassent assez tôt pour permettre au Comité académique d'analyser et de préparer son rapport au Sénat. Pour assurer plus d'efficacité, il serait bon de préparer un agenda déterminant les dates des réunions des comités permanents et du Sénat.
- 3) Le Sénat de janvier devrait recevoir tous les programmes pour l'année académique suivante.

Autres Questions:

Le Recteur a distribué à chacun une copie des statuts de l'Université avec un projet d'amendements. Il demanda aux membres d'étudier ces documents qui seront examinés à la prochaine réunion.

Les membres du Sénat ont demandé d'envoyer une lettre de remerciement à l'Administration de la Société l'Assomption qui nous prête son salon pour nos délibérations.

Ajournement à 6:00

Raoul Dionne,
C.S.C.
Secrétaire
général